

Avis adopté

Séance plénière du 12 mars 2024

Quelles transitions énergétiques pour les Outre-mer ?

Déclaration du groupe CGT-FO

Le groupe FO tient d'abord à remercier les rapporteurs Nadine Hafidou et Alain André de s'intéresser à ce sujet important pour l'économie des Outre-mer et leur autonomie énergétique. Ce travail a en plus la particularité d'inscrire les choix à faire dans un souci de préservation de l'environnement et de justice sociale. Pour FO, la réussite de la transition énergétique est un défi que l'humanité doit relever. Il faut réduire le réchauffement climatique en assurant une transition économique qui tienne compte des enjeux environnementaux. Il faut préparer l'ensemble de la société à cette évolution et agir rapidement pour anticiper les besoins en termes de compétences et de métiers que cette transition implique.

Les systèmes énergétiques constituent le cœur de ces transitions. Il devient nécessaire de repenser l'ensemble de la chaîne allant de la production jusqu'à la consommation. Pour le groupe FO, l'énergie est un élément qui doit faciliter la mise en place d'une transition socialement juste et économiquement porteuse de progrès. Pour le groupe FO, cette ambition a plus de chance de se réaliser dans le cadre d'un pôle public de l'énergie.

Cet avis s'inscrit bien dans ce qui doit être un des moteurs de l'action publique et de toutes les parties qui composent nos sociétés.

Il souligne les deux points principaux qui peuvent aider à réussir cette transition énergétique.

- La nécessité de planifier sur le court moyen et long terme,
- La nécessité de prévoir, et mettre en place les solutions visant à financer la transition.

Il fait ainsi ressortir l'impuissance de l'économie de marché et son incapacité à mobiliser beaucoup de capitaux, sur un temps long et avec un retour sur investissements qui n'est pas des plus attractifs. Cette impuissance est par ailleurs aggravée par la taille des territoires des Outre-mer et leur isolement liés à l'insularité.

Le groupe FO soutient les propositions de l'avis et invite à mettre en œuvre une planification de la transition énergétique dans les territoires des Outre-mer, assurer son financement, plutôt que s'entêter à vouloir faire de l'Énergie un marché.

Il invite à ériger en priorité ce qui est utile aux générations futures et valoriser les compétences des ultra marins.

Cet avis souligne les effets bienfaiteurs de la protection républicaine, à travers les tarifs réglementés. Avec les mécanismes de la CSPE, ils permettent un prix de vente aux citoyens ultra marins décorrélés des coûts réels de production locaux. Le groupe FO soutient la proposition d'étendre ce mécanisme aux territoires qui n'en bénéficient pas.

Cet avis propose de faire des territoires des Outre-mer une vitrine de ce que peut être une transition réussie, en développant des sources de productions renouvelables telle que la géothermie, en utilisant des calories des fonds marins (SWAC), en transformant les bio déchets et autres sargasses en énergies locales décarbonées et renouvelables.

Cet avis se veut utile à celles et ceux qui font la gouvernance de nos systèmes énergétiques de demain, dans un cadre décarboné et visant à la souveraineté de chacun des territoires des Outre-mer.

Le groupe FO soutient les propositions de cet avis et sa volonté de mettre en place une transition socialement juste. Il faut, en effet, permettre aux Outre-mer d'assurer leur autonomie énergétique en mobilisant les richesses renouvelables présentes pour en faire une opportunité de développement économique et social de leurs territoires.

Le groupe FO a voté en faveur de cet avis.